

**Travaux d'entretien courant des bâtiments et grosses réparations - Passation des marchés**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Les travaux d'entretien et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments et propriétés appartenant à la Ville de Besançon ont fait l'objet, fin de l'année 1998, de marchés fractionnés à «bons de commande» conclus pour l'année 1999 et reconductibles pour l'année 2000.

Cependant, devant l'ampleur des travaux à réaliser pour l'année 2000, il est proposé de passer un nouveau marché sous forme d'appel d'offres, pour une durée de six mois.

Les bons de commandes seront passés au fur et à mesure des besoins, dans le cadre des montants prévus pour chaque lot :

		Montant minimum annuel	Montant maximum annuel
Lot 1	VRD - maçonnerie carrelages - faïences	203 000, 00 F 31 000,00 €	800 000,00 F 122 000,00 €
Lot 2	Plâtrerie, peinture	203 000, 00 F 31 000,00 €	800 000,00 F 122 000,00 €

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir, ainsi que le (ou les) ordres(s) de service, la (ou les) décision(s) de poursuivre ou le ou (les) avenant(s) permettant l'exécution des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 2000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

*Récépissé préfectoral du 12 juillet 2000.*